

MÉMO PROPHYLAXIE

1er Oct 2024 - 30 avril 2025

UN DAP BIEN REMPLI EN QUELQUES ÉTAPES

LES 5 POINTS CLÉS

| | |
|------------------------------------|--|
| EDE EDE-4 LE BU2 45260 C. |  15009 |
|------------------------------------|--|

E
EDE

Acte
2024

45
Tél :
Mé

Mél : vet

Laboratoire
1803301 : TERANA Cher
216, rue Louis Mallet
18014 BOURGES Cedex
Tél : 0248211531

57 bovins sur EDE 45107617
57 bovins dans l'atelier

Intervention
BSUR-MAIN-Dépistage collectif par le vétérinaire
45-prophylaxie bovine-Campagne 2024-2025

32 bovins sur DAP devant subir une prestation
Date retenus pour le calcul de l'âge : 27/11/2024

Demands

BRU - Elevage - Brucellose bovine - ELISA sur sérum de mélange
BVD - Elevage - BVD - ELISA Anticorps sur Sérum de mélange (lot)
BVD1 - Elevage - BVD - ELISA Anticorps sur Sérum de mélange (lot1)
IBR - Elevage - IBR - ELISA sur sérum de mélange avec divergents

Prévu

10
16
7
32

1 Effectifs prévus
à respecter ➤

2 Commentaires ➤

Indiquer notamment les
analyses supplémentaires
demandées

Commentaires DAP

SURNUMÉRIQUES : Noter les n° à 10 CHIFFRES et les ANALYSES à faire
Prophylaxie PARTIELLE en 90 JOURS maximum
Fin de campagne : 30 AVRIL

Commémoratifs

Appellation rhinotrachéite infectieuse bovine : Indemne d'IBR
Appellation varron : Cheptel assaini en varron
Qualification brucellose bovine : Officiellement indemne
Qualification leucose bovine enzootique : Officiellement indemne
Qualification tuberculose bovine : Officiellement indemne
Adhérent GDS / OVS - GDS45



204519715009



204519715009



204519715009



204519715009



204519715009



Informations à compléter

Date : ___/___/___

Nombre de prélèvements réalisés lors du passage : ____

Nombre d'animaux tuberculins : ____

Etat intervention : [] TOTALE [] PARTIELLE [] FIN

N° Ordre : ____

et Signature du vétérinaire

Signature Eleveur

3 _____ Date ➤

4 _____ Etat intervention ➤

5 _____ Signatures ➤



URGTV CENTRE
UNION RÉGIONALE DES GROUPEMENTS
TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DU CENTRE



GDS
Centre



GDS
Loiret



LABORATOIRES
PUBLICS
D'ANALYSES

LES ÉTAPES

Dans le 45, les DAP sont envoyés toutes les semaines, de manière systématique, à l'approche de la date anniversaire ou à la demande du vétérinaire dès que le rendez-vous est fixé (Attention, il faut prévoir un délai d'une semaine minimum avant réception)

Les DAP accompagnent les prélèvements et sont **à envoyer au laboratoire** avec les précautions suivantes :

- **étiquettes** sur les tubes dans la **longueur**
- pas d'aiguilles
- numéro à **10 chiffres** et analyses précisées pour les bovins surnuméraires

- En cas de **prophylaxie partielle** envoyer les tubes avec une **copie de la 1ere page du DAP** et garder l'original pour le dernier passage. **Max 90 jours** entre le premier et le dernier passage.*
- Max 60 jours entre l'édition du DAP et la réalisation de la prophylaxie

Remarque : Dans ce département le 1/3 payant est en place pour la prophylaxie et le BSE pour les adhérents au GDS/

QUE FAIRE SI

En cas de perte du DAP => Prévenir le GDS et demander une réédition de DAP

Si la prophylaxie ne peut pas être réalisée

- manque de contention => Informer le GDS et la DDPP par mail
- plus d'animaux => Informer le GDS et la DDPP
- pas les ressources (ex cutimètre pour TUB) => Contacter l'URGTV

Un problème ? Contactez un des interlocuteurs ci-dessous !

LES CONTACTS DE VOTRE DÉPARTEMENT

DDPP du Loiret

email : ddpp-spae@loiret.gouv.fr
tel service prophylaxie : 02 38 42 42 91
Cité administrative Coligny - Bâtiment C131
Faubourg Bannier 45000 ORLÉANS

GDS du Loiret

email : gds45@reseaugds.com
tel : 02 38 65 50 60
141 Allée Marcel Lerouge, 45770 Saran

Laboratoire Terana

email : cher@labo-terana.fr
TERANA Cher
Tél : 02 48 21 15 31
216 rue Louis Mallet 18000 BOURGES

OVVT / URGTV

email : anim.urgtv.cvl@gmail.com
urgtvcentre.fr
tel : 07 80 41 97 28
Vétos : Drs Xavier Rizet et Oliver Camus - Gien

NOTES PERSONNELLES